

**PLAN DE PARTICIPATION**

**COMITÉ DIRECTEUR DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE SUIVI DES ACQUIS DES ÉLÈVES**

**Date d'approbation du présent Plan de participation par le Conseil  
sous sa forme initiale : 19.06.2013**

**Mise à jour : 24.01.2018**

## PLAN DE PARTICIPATION

<b>Organe de l'OCDE</b>	Comité directeur du Programme international pour le suivi des acquis des élèves		
<b>Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan :</b>	Tous		
<b>Stratégie de relations mondiales :</b>	Approuvé le : 08.04.2013		
<b>ASSOCIÉS</b>			
<b>Conditions</b>	Les Associés sont invités, sous réserve de prouver au Comité directeur du PISA qu'ils peuvent satisfaire aux normes techniques et de qualité du PISA. Ils peuvent en attester via l'expertise et l'expérience opérationnelle engrangées après avoir répondu à deux enquêtes PISA ou à d'autres évaluations internationales et régionales pertinentes. Cette invitation demeurera valable tant que les Associés participeront à l'enquête PISA.		
<b>Redevance</b>	Les Associés contribuent pleinement au financement du PISA selon une formule de partage des coûts qui a été mise en place pour les pays de l'OCDE dans le mandat du Comité directeur du PISA. Les redevances annuelles sont composées d'une contribution plancher, déterminée par le Comité directeur du PISA, à laquelle s'ajoute une composante variable qui est calculée selon les Principes et règles de l'OCDE pour l'établissement des barèmes des contributions des Membres autres que pour le Budget de la Partie I de l'Organisation, en s'appuyant sur les données relatives au revenu national et sur les taux de change utilisés dans le calcul des barèmes de l'année précédente.		
<b>Associé</b>	<b>Organes auxquels s'applique l'invitation<sup>1</sup></b>	<b>Date d'approbation, compte rendu succinct<sup>2</sup></b>	<b>Échange de lettres</b>
Afrique du Sud	Tous	19.06.2013	En cours
Brésil	Tous	19.06.2013	21.10.2013
République populaire de Chine	Tous	19.06.2013	En cours
Inde	Tous	19.06.2013	En cours
Indonésie	Tous	19.06.2013	En cours
Fédération de Russie <sup>3</sup>	Tous	19.06.2013	En cours

<sup>1</sup> Une invitation en qualité d'Associé s'applique à l'organe qui lance l'invitation, à ses organes subsidiaires, organes conjoints, réunions au niveau ministériel et Forums mondiaux, sauf disposition contraire.

<sup>2</sup> En cas de suspension ou de retrait, il convient de faire figurer les informations correspondantes dans cette colonne.

<sup>3</sup> Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

Thaïlande	Tous	17.01.2019	26.08.2019
PARTICIPANTS (POUR INFORMATION*)			
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation <sup>4</sup>	Date d'approbation <sup>5</sup> , compte rendu succinct <sup>2</sup>	Lettre d'acceptation
Albanie	- Comité directeur du PISA - Groupe des chefs de projet nationaux du PISA		
Arabie saoudite		7 août 2015	
Argentine			
Azerbaïdjan		5 juillet 2004 <sup>6</sup>	
Bélarus <sup>7</sup>		17 avril 2015	
Bosnie-Herzégovine		13 octobre 2015	
Brunei Darussalam		22 août 2014	
Bulgarie			
Croatie			
Émirats arabes unis			
Ex-République yougoslave de Macédoine			
Fédération de Russie <sup>8</sup>			

<sup>4</sup> Le Conseil autorise le Comité directeur du PISA (dans la Résolution du Conseil portant renouvellement et révision du mandat du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) à inviter des non-Membres à prendre part au Comité directeur du PISA ainsi qu'aux enquêtes PISA, en qualité de Participants ou d'Invités.

<sup>5</sup> Pour chaque nouveau Participant, le Comité directeur du PISA a été informé par courriel de la demande du non-Membre concerné de prendre part au PISA, et son approbation sera sollicitée. La date précisée dans la présente colonne correspond à la date limite de réception des objections.

<sup>6</sup> En tant qu'ancien Participant, les dates mentionnées correspondent à la première participation.

<sup>7</sup> Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation du Bélarus.

<sup>8</sup> Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

Géorgie			
Hong Kong, Chine			
Jordanie			
Kazakhstan			
Kosovo <sup>9</sup>			
Liban			
Macao, Chine			
Malaisie			
Malte			
Moldova			
Monténégro			
Maroc		7 août 2015	
Panama			
Pérou			
Philippines		17 avril 2015	
Qatar			
République dominicaine			
Roumanie			

<sup>9</sup> Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Serbie		
Singapour		
Taipei chinois		
Ukraine		23 octobre 2015
Uruguay		
Viet Nam		
<b>INVITÉS (POUR INFORMATION)</b>		
Invité	Organes et points auxquels cet Invité peut être convié <sup>10</sup>	Date d'approbation, compte rendu succinct
Aucun		
<b>Les Invités suivants ont été conviés de façon répétée à prendre part aux réunions d'un organe (subsidaire) pendant quatre ans au moins, et il n'est pas proposé de leur accorder le statut de Participant</b>		
Invité	Organe	Raisons
Aucun		

<sup>10</sup> Une invitation en qualité d'Invité s'applique à une réunion précise de l'organe concerné ou de l'un de ses organes subsidiaires, ou à une réunion au niveau ministériel, selon ce qui est prévu dans l'invitation. Elle peut s'étendre aux réunions d'organes conjoints, à condition que leurs organes constituants soient d'accord. Elle peut se limiter à certains points de l'ordre du jour.

PARTENAIRES CLÉS (POUR INFORMATION) <sup>11</sup>				
Partenaire clé	Invitation en qualité de	Organes auxquels s'applique l'invitation <sup>12</sup>	Date d'approbation, compte rendu succinct	Lettre d'acceptation
Afrique du Sud <sup>13</sup>	Associés	Tous	19.06.2013	21.10.2013 (Brésil)
Brésil				
République populaire de Chine <sup>14</sup>				
Inde <sup>15</sup>				
Indonésie <sup>16</sup>				

<sup>11</sup> Les Partenaires clés (actuellement l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la République populaire de Chine) peuvent être invités en qualité d'Invité ou de Participant sans l'approbation préalable du Conseil, mais doivent être mentionnés dans le Plan de participation pour information.

<sup>12</sup> Une invitation en qualité de Participant s'applique à l'organe qui lance l'invitation et à ses Forums mondiaux, et peut s'appliquer à ses organes subsidiaires, organes conjoints et réunions au niveau ministériel.

<sup>13</sup> Le Partenaire n'a pas encore accepté l'invitation à bénéficier du statut d'Associé et continue par conséquent d'être convié en qualité de Participant.

<sup>14</sup> Le Partenaire n'a pas encore accepté l'invitation à bénéficier du statut d'Associé et continue par conséquent d'être convié en qualité de Participant.

<sup>15</sup> Le Partenaire n'a pas encore accepté l'invitation à bénéficier du statut d'Associé et continue par conséquent d'être convié en qualité de Participant.

<sup>16</sup> Le Partenaire n'a pas encore accepté l'invitation à bénéficier du statut d'Associé et continue par conséquent d'être convié en qualité de Participant.